

## INTRODUCTION À LA BIBLE<sup>1</sup>

### 1. Précisions terminologiques

Le terme Bible vient du grec *ta biblia*, les livres<sup>2</sup>. Au Moyen Âge, le terme traduit en latin passe au singulier : *biblia*. Il désigne l’ensemble des livres regroupant les Écritures Saintes. Attention : la Bible chrétienne (Ancien Testament + Nouveau Testament<sup>3</sup>) n’est pas identique à la Bible juive, une Bible catholique n’est pas non plus identique à une Bible protestante (cf. *infra*).

L’Écriture parlera non pas de *testament* (terme juridique) mais d’*alliance* : ancienne alliance (*palaia diathêkê*) (2 Co 3,14) – nouvelle alliance (*kainê diathêkê*) (He 9,15).

Dans l’Antiquité, on utilise plusieurs supports pour l’écriture : la cire pour les brouillons, la pierre pour les inscriptions durables (stèles), le papyrus (3000 av. J.-C.), le parchemin<sup>4</sup> (2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Jusqu’au début de l’ère chrétienne, la Bible se présente en rouleau (*volumen*) : un rouleau de planches de parchemin cousues bord à bord, qui est utilisé pour la lecture publique de la Torah dans la synagogue (Lc 4, 16-30). Le livre carré ou *codex* fait son apparition vers 90-100 de notre ère.

La Bible est une bibliothèque de livres agréés : ils sont réunis et présentés à une communauté comme une collection normative, une règle de foi, un *canon*<sup>5</sup>. On distingue deux canons :

– le canon alexandrin, qui provient de la tradition du judaïsme alexandrin, d’expression grecque. C’est le canon grec de la *Septante* (LXX). Ce canon a été élaboré entre le III<sup>e</sup> siècle et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. : Il comporte 39 livres dont la langue originale est l’hébreu et 7 livres dont l’original est en grec<sup>6</sup>, qui sont appelés *deutérocannoniques*. Les traditions catholique et orthodoxe, héritières du judaïsme alexandrin, reçoivent donc comme livres inspirés : pour l’AT 46 livres (39 + 7) et pour le NT 27 livres soit 73 livres.

– le canon palestinien, qui provient de la tradition du judaïsme palestinien ou rabbinique, pour laquelle seuls sont reçus comme inspirés les livres dont la langue originale est l’hébreu. La clôture de ce canon juif a été décidée par une assemblée de rabbins tenue à Javneh (ou Iamnia), au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La fixation définitive du texte écrit a été opérée par la suite par les *massorètes*, savants juifs qui ont fixé le texte hébreu (consonnes, voyelles, ponctuation, divisions). Ce canon hébreu est retenu par les Églises issues de la Réforme à partir de 1517 (39 livres pour l’AT et 27 pour le NT soit 66 livres).

Canon alexandrin	Canon palestinien	Nouveau Testament
Torah (Loi)	Pentateuque (cinq livres de Moïse)	4 évangiles
Nebiim (Prophètes)	Livres historiques	Actes des Apôtres
Ketoubim (Écrits)	Hagiographes	Épîtres <sup>7</sup>
	Prophètes	Apocalypse <sup>8</sup> de Jean

<sup>1</sup> Ces pages sont en grande partie inspirées du cours de Bertrand Pinçon dans le cadre de Théo en ligne (Université catholique de Lyon – Faculté de théologie).

<sup>2</sup> Le terme lui-même vient de la ville de Byblos, port phénicien antique (Liban actuel) où l’on traitait le papyrus (biblos), avant de l’exporter vers la Grèce.

<sup>3</sup> Le mot *Testament* vient de *testis* – témoin. Dans l’Ancien comme dans le Nouveau Testament, est exprimé le témoignage de l’action de Dieu dans l’histoire des hommes.

<sup>4</sup> Le nom vient de celui de la ville de Pergame. Il s’agit d’une peau d’animal qui a été préparée. On peut la gratter pour effacer l’écriture en vue d’une seconde utilisation (palimpseste).

<sup>5</sup> Ce terme qui signifie *règle, norme*, a au moins trois sens : 1° Canon des Écritures : liste officielle des livres considérés comme inspirés par l’Esprit-Saint ; 2° Canons conciliaires : décisions des conciles ; 3° Canon de la messe : partie invariable de la messe, écrite sur des tablettes appelées “canons d’autel”.

<sup>6</sup> Tobie, Judith, 1 et 2 Maccabées, Sagesse de Salomon, Ben Sira (ou Siracide ou Ecclésiastique) et Baruch, ainsi que les suppléments grecs des livres d’Esther et de Daniel.

<sup>7</sup> Epistula = lettre.

<sup>8</sup> Apocalypse ou Révélation.

Le terme *Évangile* signifie *bonne nouvelle*. Dans ce cas, on lui met une majuscule. On garde la minuscule pour parler de chacun des livres qui portent ce nom : *les quatre évangiles*. Bien que ces livres renferment un certain nombre de traits biographiques sur Jésus, leur but n'est pas de donner un récit circonstancié de la vie de Jésus mais d'annoncer sa mort et sa résurrection comme une bonne nouvelle pour les hommes.

Les *épîtres* sont des lettres adressées à des communautés chrétiennes. On parle des *épîtres pauliniennes*<sup>9</sup>, des *épîtres pastorales* (1-2 Tim, Tt), rédigées par un disciple de Paul, à quoi s'ajoutent l'*épître aux Hébreux*, les *épîtres catholiques* (1 et 2P, Jc, Jude) et les *épîtres johanniennes* rédigées vers 100 par un disciple de Jean, qui ne serait pas l'auteur de l'évangile de ce nom.

La Bible hébraïque est divisée en sections pour la lecture synagogale<sup>10</sup>. La division actuelle en chapitres est ébauchée au XI<sup>e</sup> siècle par Lanfranc, archevêque de Canterbury et c'est au début du XIII<sup>e</sup> siècle (1226) qu'est établi le système de division en chapitres et en versets, grâce à Stephen Langton, de l'Université de Paris, puis archevêque de Canterbury<sup>11</sup>.

## 2. Les manuscrits et les éditions bibliques

### *Manuscrits hébreux*

Le plus ancien témoin serait le *Papyrus Nash*<sup>12</sup>, qui est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge. Il daterait soit du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, soit de la période maccabéenne (vers 150 av. J.-C.). On y trouve le Décalogue (Ex 20, 1-17), une partie de Dt 5, 6-21 ainsi que le Shema Israël (Dt 6, 4-9). Le **Codex d'Alep** (910-930) était, jusqu'à sa destruction partielle en 1947, le plus ancien manuscrit de l'Ancien Testament en entier. Le *Codex de Saint-Petersbourg*, appelé auparavant *Codex de Leningrad*, demeure aujourd'hui le seul complet, il date de 1008-1009.

Les découvertes de Qumrân (1947) ont permis de reconnaître les manuscrits bibliques plus anciens de mille ans, puisqu'ils sont datés du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Ce ne sont néanmoins que des manuscrits partiels, mais tous les livres bibliques sont représentés, sauf Esther.

### *Manuscrits grecs*

Il serait trop compliqué d'énumérer ici les manuscrits de la Bible en langue grecque qui sont conservés dans les bibliothèques européennes. Certains remontent au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### *Éditions imprimées*

La première édition de la Bible est réalisée par Gutenberg à Mayence en 1450-1455. Le Nouveau Testament est traduit en français en 1523 par Lefèvre d'Étaples, exégète de l'entourage de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux. Il achève la traduction de la Bible en 1530. Quatre ans plus tard, Luther réalise sa Bible allemande et, l'année suivante, Olivétan traduit la Bible hébraïque en français.

On appelle *polyglottes* les Bibles comportant le texte original et les versions anciennes en colonnes parallèles, pour faciliter les comparaisons. La *Polyglotte d'Alcala*, est réalisée de 1514 à 1517, et imprimée en 1520, à l'initiative du cardinal Francisco Ximénès de Cisneros (1436-1517).

### *Versions hébraïques et grecques*

Les juifs de l'Antiquité n'écrivaient l'hébreu qu'avec des consonnes. C'est au lecteur de restituer les voyelles, à la lecture, ce qui ouvre naturellement à plusieurs possibilités pour certains mots et donc crée une pluralité de sens possibles.

La *Septante* voit le jour à Alexandrie, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, en milieu juif d'expression grecque. Selon la tradition, cette version aurait été l'œuvre de six savants de chacune

<sup>9</sup> Pour certaines, les exégètes sont sûrs de leur authenticité : on parle alors des *épîtres protopauliniennes* (Rm, 1 et 2 Co, Ga, Ph, 1 Th, Phm) et des *épîtres deutéropauliniennes* (Col, Éph, 2 Th) dont l'authenticité est plus discutée.

<sup>10</sup> Les *pârâshôt* (*pârâshâh* : division).

<sup>11</sup> Les références sont données de la manière suivante :

Gn 12, 1-9 : livre de la Genèse, chapitre 12, versets 1 à 9 ;

Ex 2, 23-4, 17 : livre de l'Exode, du chapitre 2, verset 23 au chapitre 4, versets 17 ;

Lc 1, 27b-29a : évangile de Luc, chapitre 1, de la seconde moitié du verset 27 à la première moitié du verset 29 ;

Rm 3, 21.27.31 : épître aux Romains, chapitre 3, versets 21, 27 et 31.

<sup>12</sup> Du nom de W.L. Nash, secrétaire de la Society of Biblical Archeology, qui l'a acquis en Égypte en 1902.

des douze tribus d'Israël d'où le nom Septante (indiqué par le sigle LXX). À proprement parler, le terme s'applique, à l'origine, à la seule traduction grecque de la Torah. Plus tard, le terme sera étendu à l'ensemble de la Bible hébraïque. D'autres versions grecques ont été réalisées dans les premiers siècles de notre ère.

Un Père de l'Église, Origène (180-251), a réalisé la première polyglotte, une Bible en six colonnes, appelée *hexaples*, probablement en 220-245. Elle comportait : le texte hébreu de l'AT en caractères hébraïques, sa transcription en caractères grecs, la traduction grecque d'Aquila, celle de Symmaque, la Septante et la traduction grecque de Théodotion.

Dès le II<sup>e</sup> siècle, on connaît plusieurs versions latines dont l'une, réalisée en Italie, porte le nom de *Vetus latina*.

Sous l'impulsion du pape saint Damase (366-384), saint Jérôme (345-419) entreprend d'abord de réviser la *Vetus Latina* sur le texte grec de la Septante. Puis, après avoir recopié les manuscrits hébreux de la synagogue, il commence à traduire la Bible en latin, en prenant pour base le texte hébreu (390-405). Cependant Jérôme ne traduit pas tous les livres bibliques, notamment ceux de l'AT écrits en grec, ceux que l'on nommera plus tard deutérocanoniques. Son livre, traduit dans le langage parlé de l'époque, se nomme *Vulgate*. Le concile de Trente a décidé la révision de cette traduction : ce sera la *Vulgate sixto-clémentine*, promulguée en partie par le pape Sixte-Quint (1560), puis intégralement par Clément VIII (1592).

Il existe d'autres versions anciennes de la bible, dans diverses langues ayant cours au Moyen-Orient : syriaque, copte, éthiopien, arménien, etc.

### 3. Les traductions de la Bible

Il faut d'abord perdre l'illusion – qu'on a naturellement – qu'à un mot dans une langue correspondrait un autre mot dans une autre langue. Prenons un exemple : Gn 7, 13 :

Bible de Chouraqui	TOB 1975	Bible Bayard 2001
Dans l'os de ce jour, Noah vient, avec Shém, Hâm et Iéphèt, les fils de Noah et la femme de Noah, les trois femmes de ses fils avec eux, vers la caisse.	En ce même jour, Noé entra dans l'arche avec ses fils, Sem, Cham et Japhet, et avec eux, la femme de Noé et les trois femmes de ses fils.	Ce même jour entrent dans la boîte, Noé et Sem, Cham et Japhet ses fils et avec eux la femme de Noé, les trois femmes de ses fils.

André Chouraqui traduit littéralement le terme hébraïque associé à jour ; ceci étant, on en comprendra mieux le sens en traduisant : « au cœur de ce jour ». Le mot *tévâh* est habituellement traduit par *arche*, alors qu'il désigne habituellement un coffre ou une boîte. Le traducteur cherche généralement à rejoindre les compréhensions habituelles des lecteurs.

La signification d'un mot varie selon l'aire culturelle. Le verbe *connaître*, qui, chez nous, connote une activité de l'intelligence, pourra avoir en hébreu le sens *avoir des relations sexuelles* : ce n'est évidemment pas la même chose. Lc 1,34 : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme » ou bien « Comment cela se produira-t-il, puisque je n'ai pas de relations avec un homme ? »

L'expression *un cœur de pierre* (Ex 11, 19.20) peut être perçue à contresens. D'une part, le vocable *cœur* ne connote pas l'affectif, il est le siège de l'intelligence et de la volonté, centre des décisions de l'être. D'autre part, le mot *pierre*, ici, en opposition avec chair, connote l'inertie, et non comme en français la dureté ou l'insensibilité affective, par implication l'égoïsme. Il ne s'agit pas ici d'un être « sans cœur » ou méchant, mais d'un être dans l'incapacité de prendre une décision.

Une traduction est dite *littérale* lorsqu'elle serre de près le texte source, ce qui n'est pas nécessairement une traduction mot à mot.

Le plus souvent, la traduction cherche à pratiquer *l'homogénéité*, en rendant un même mot de la langue source par le même terme dans la langue réceptrice, même si cette règle tolérera des exceptions (le lecteur sera alors averti par une note).

Il existe différents types de traductions, selon les publics visés :

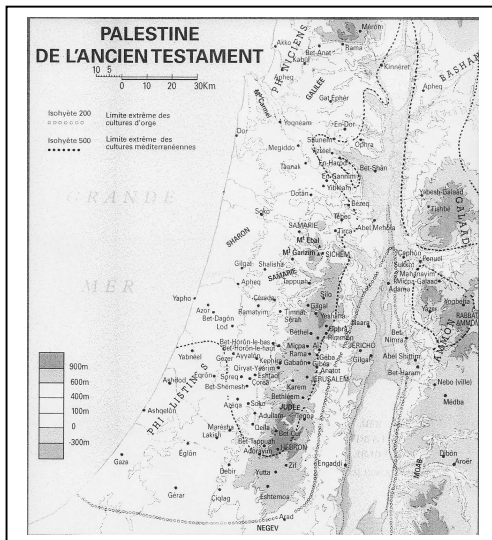
- celles visant un public ayant un vocabulaire limité (*La Bible pastorale*, Brepols, 1997 ; *La Bible en français courant*, Alliance biblique universelle, 1982, 1997<sup>2</sup> ; *La Bible*, présentée par Pierre de Beaumont, Paris, Fayard-Mame, 1981). ;
- celles prêtant attention au style littéraire (la récente *Bible Bayard* a été réalisée dans cette perspective) ;
- celles en vue d'études en exégèse biblique (on recommandera par exemple la traduction d'Édouard Dhorme (la Pléiade).

#### 4. Le pays de la Bible

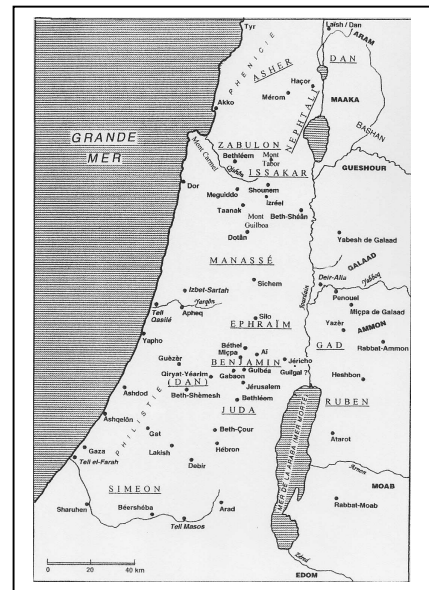
Pour aller plus loin, il convient de consulter un atlas de la Bible<sup>13</sup>.

La Terre Sainte se situe au centre du Croissant fertile qui s'étend de la Mésopotamie à l'Égypte, en passant par le Tigre et l'Euphrate et la plaine du Nil. Le Croissant fertile comprend plusieurs régions : Haran (une des étapes d'Abram et de Sarai), le pays des Araméens (Syrie), la Phénicie (Liban), les pays de Canaan (Israël, Palestine), Gérar (Gaza), le Nord de la Péninsule du Sinai et le delta du Nil. En ce sens, la Terre Sainte est une terre de carrefour entre Afrique, Asie, Europe, une terre composite du fait de la variété des peuples qui y sont présents, et une terre convoitée par ses voisins.

Du point de vue géographique, elle offre une grande variété de reliefs, de paysages et de climats. Il faut signaler la présence d'un fleuve, le Jourdain, et d'une mer, la Mer Morte, au taux de salinité élevé (carte 1<sup>14</sup>).



Carte 1



Carte 2

Les populations présentes sont composées :

- des douze tribus juives, ayant chacune un territoire (carte 2), hormis la tribu de Lévi, préposée au culte ;
- des peuples étrangers : Cananéens, Philistins, Phéniciens, Araméens, Amonnites, Moabites, Édomites, Arabes.

Le royaume de David unifie la structure des tribus. Salomon renforce la centralisation du pouvoir en divisant son territoire en douze districts ayant à leur tête des préfets nommés par le roi.

Le schisme de 931 av. J.-C. provoque la division entre le royaume de Juda (au sud) et celui d'Israël (au nord).

<sup>13</sup> O. ARTUS, *La géographie de la Bible*, (CE n° 122), Paris, Cerf, 2003.

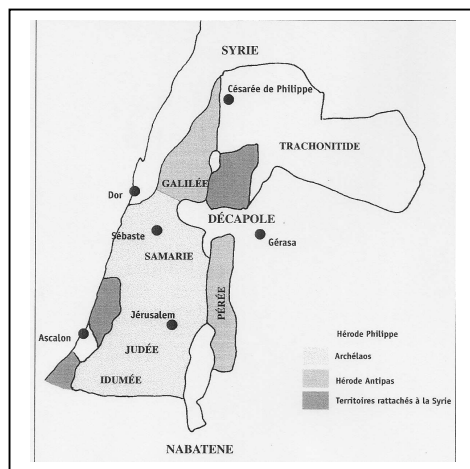
Y. AHARONI, M. AVI-YONAH, *La Bible par les cartes. La Palestine de 3000 avant Jésus-Christ à 200 après Jésus-Christ, 264 cartes commentées*, Turnhout, Brepols, 1991<sup>3</sup>.

<sup>14</sup> Cartes extraites de : Olivier ARTUS, *La géographie de la Bible*, (Cahiers Évangile 122), Paris, 2003, 67p.

Le retour d'Exil marque une nouvelle étape pour le peuple d'Israël : il retrouve sa terre soumise à des empires successifs : perse, grec<sup>15</sup>, puis romain, si l'on excepte la brève période hasmonéenne d'indépendance. Se développe une importante Diaspora juive, plus nombreuse et plus riche que le peuple revenu sur sa terre.

Sous l'occupation romaine, Hérode le Grand réussit à reconstituer un royaume important, depuis les sources du Jourdain jusqu'au sud de la mer Morte, englobant même une partie de la Transjordanie jusqu'aux limites de la Damascène. Au centre : la Judée, au nord : la Samarie et la Galilée. La Décapole constitue, en revanche, une enclave autonome.

À la mort d'Hérode (carte 3), ses États sont partagés en trois lots : Hérode Archélaüs reçoit la Judée, la Samarie et l'Idumée, Antipas la Galilée et la Pérée, Philippe une tétrarchie<sup>16</sup> dans le Nord. Dès l'an 6 de notre ère, Archélaüs est révoqué par Auguste et remplacé par un procurateur romain. En effet, il a noyé dans le sang une émeute s'étant produite à Jérusalem après la mort d'Hérode, faisant 3000 victimes. Auguste envoie donc Quirinius, le gouverneur de Syrie, pour procéder au recensement de la population et confisquer les biens d'Archélaüs.



Carte 3

À partir de 6 ap. J.-C., la Judée, la Samarie et l'Idumée sont gouvernées par des procurateurs romains. Il en est de même pour la tétrarchie de Philippe, après la mort de celui-ci, en 34 (elle a été annexée à la Syrie romaine). En revanche, sur la Galilée, règne un autre fils d'Hérode, Hérode Antipas (4-39), connu pour son mariage avec Hérodiade et l'exécution de Jean le Baptiste. Mais il subit le contrecoup de l'agitation à Rome sous le règne de Caligula et il est finalement exilé à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges) où il a dû être rapidement exécuté sur l'ordre de Caligula.

Les lieux où se passe la vie publique de Jésus ne recouvrent qu'une toute petite partie de la Terre Sainte. Ils sont concentrés autour du lac (lac de Tibériade ou de Génésareth ou Mer de Galilée). Le centre principal du ministère de Jésus, selon les évangiles, se situe en Galilée centrale et orientale : Nazareth, Cana, Naïm, Capharnaüm, Gennésareth. Le second foyer de son ministère se situe à Jérusalem. Les autres villes mentionnées dans cette région, outre Bethléem, sont Jéricho, Éphraïm et Béthanie. Les évangiles signalent, également, trois voyages qui conduisent Jésus vers Tyr et Sidon, Césaire de Philippe et Pérée. À signaler également le passage de Jésus à Sychar-Sichem, au puits de Jacob.

## 5. La Bible, une parole inspirée

La Bible juive est l'expression, le témoignage de foi, l'expérience de l'aventure d'un peuple, celui des descendants d'Abraham, Isaac et Jacob devenu Israël, nommé depuis, filles et fils d'Israël. C'est à travers une histoire et dans un peuple que le Seigneur se donne à connaître par sa parole, qui est une parole d'alliance. Cette parole est transmise de génération en génération, on en fait mémoire. Le passage à l'écriture s'opère sur une longue période, entre 1000 av. J.-C. et 90 ap. J.-C. environ. Dans le monde juif on parlera d'une *Torah orale* à côté de la *Torah écrite*, la première se présentant comme une actualisation de la seconde, comme son appropriation dans un contexte différent de celui de sa production.

<sup>15</sup> Empire perse (538-333 av. J.-C.) ; empire macédonien (333-63 av. J.-C.).

<sup>16</sup> Originellement, une tétrarchie signifie un gouvernement dans un pays morcelé en quatre parties à l'époque romaine, il désigne un territoire gouverné par un tétrarque, sans qu'il soit nécessairement le quart de l'ensemble.

L'*inspiration* désigne la spécificité de la Révélation biblique. Pour le croyant, la Bible est à la fois divine et humaine. « Toute l'Écriture est inspirée de Dieu » (Tim 3,16) ; « C'est poussés par l'Esprit-Saint, que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2P 1,21b)<sup>17</sup>.

## 6. L'exégèse biblique

L'*exégèse diachronique (historico-critique)* vise à confronter le texte avec son histoire. Elle cherche à établir les différentes étapes de sa rédaction en fonction du contexte (historique, liturgique, juridique...).

L'*exégèse synchronique* vise à appréhender la Bible comme une œuvre littéraire unifiée. Elle prend en compte le texte pour lui-même et ses effets sur le lecteur. Plusieurs méthodes participent de cette approche : l'*analyse narrative* (récits) s'attache aux effets que le texte produit sur le lecteur ; l'*analyse de type rhétorique* (discours) se fonde sur les structures mises en œuvre pour persuader ; l'*analyse sémiotique* part du texte comme un fonctionnement de langage.

### L'exégèse juive

Dans le monde juif, l'exégèse se fait à partir de commentaires qui vont être partiellement codifiés. On distingue donc :

- La *Torah écrite* représente exclusivement la *miqra* (ce qui est lu = l'Écriture) dans ses trois parties organiques : *Torah* (Loi ou Pentateuque), *Nevi'im* (les Prophètes) et *Ketuvim* (Écrits).
- La *Torah orale* désigne le commentaire permanent de la *Torah écrite*. Elle comprend : les *Midrashim* (interprétations), les *Targumim* (libre traduction en araméen) et les deux *Talmuds*.

Le *midrash* est la forme la plus ancienne de la tradition orale dans le judaïsme. La *Torah* étant considérée comme la charte de l'alliance conclue entre Dieu et son peuple, les commandements étant l'expression authentique de la volonté divine, il faut l'adapter à la situation religieuse, sociale et politique en pleine mutation. Le *midrash*, c'est alors la recherche de la volonté de Dieu dans la *Torah*. On l'appellera plus tard le *midrash halakhique (halakhah* : interprétation normative). Il existe une riche littérature midrashique dont la rédaction s'échelonne sur de nombreux siècles.

Le *Talmud* (du verbe hébreu *lâmâd*, apprendre, étudier) est composé de la *Mishna* et de la *Gemara* :  
 – La *Mishna* (du verbe hébreu *shânâh*, répéter, d'où enseigner) constitue la codification de toute la tradition orale, par Rabbi Yehuda Ha Nassi à la fin du II<sup>e</sup> de notre ère.  
 – La *Gemara* (de *gâmâr*, compléter) est le commentaire suivi du texte de la *Mishna*. À la *Gemara*, s'ajoutent les *Baraitot* (Traditions tannaïtiques conservées en dehors de la *Mishna*, incorporées au *Talmud*) lesquelles donnèrent naissance à un nouveau livre : la *Tossefta* (ou complément).

Il y a deux *Talmuds* :

- le *Talmud de Jérusalem*, le produit des écoles de Césarée et Séphoris et rédigé à Tibériade vers 400 ;
- Le *Talmud de Babylone*, achevé vers 500.

Illustration : Lc 10, 25-28

Voici qu'un légiste se leva, et pour le mettre [Jésus] à l'épreuve lui dit :  
 « Maître (*didaskale*), que dois-je faire pour hériter de la vie éternelle ? »  
 Il lui dit : « Dans la Loi (*Torah*), qu'y a-t-il d'écrit ? Comment lis-tu ? »

<sup>17</sup> « La vérité divinement révélée, que contiennent et présentent les livres de la Sainte Écriture, y a été consignée sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. Notre sainte Mère l'Église, de par sa foi apostolique, juge sacrés et canoniques tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, avec toutes leurs parties, puisque, rédigés sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et qu'ils ont été transmis comme tels à l'Église elle-même. En vue de composer ces livres sacrés, Dieu a choisi des hommes auxquels il eut recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens, pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils missent par écrit, en vrais auteurs, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement. Dès lors, puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit-Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu pour notre salut a voulu voir consignée dans les Lettres sacrées. »

Lui, répondant, dit :

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, de toute ton intelligence et ton prochain comme toi-même. »

Et il lui dit :

« Tu as répondu correctement, fais cela et tu vivras. »

Interrogé en tant que maître (*didaskale*), terme grec correspondant à l'hébreu *rabbi*, Jésus renvoie celui qui l'interroge à la Parole divine. En principe, le légiste est un connaisseur. La question en réponse de Jésus n'est pas redondante : la première porte sur la Torah écrite, la seconde sur la Torah orale. Dans sa réponse, le légiste unit deux passages de la Torah : d'une part, la suite des paroles du *Shema Israël* (Dt 6, 4-5) et d'autre part, une parole de la Torah de sainteté (Lv 19, 18).

### **Regard sur l'histoire de l'exégèse chrétienne**

Dans l'Antiquité chrétienne, une double voie s'ouvre rapidement pour l'exégèse : la recherche du *sens littéral* et celle du *sens allégorique*. Origène développe l'exégèse allégorique, dans la ligne de Philon d'Alexandrie.

Cette exégèse se systématisait au Moyen Âge avec la théorie des quatre sens de l'Écriture :

*Le sens littéral ou historique* : il s'attache aux faits qui sont décrits dans l'Écriture, c'est le sens premier. Il est évident qu'il ne convient pas ici de prendre le mot *historique* dans la signification que prend le mot après la mise en place des méthodes rigoureuses de l'histoire, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Le sens allégorique* exprime les vérités théologiques. C'est l'autre sens que suggère la lettre : l'objet de foi, le mystère, l'ensemble des vérités concernant le Christ et son Église, partout préfigurés dans l'AT et accomplis dans le NT. On parle ici de *sens typologique* : l'AT est le *type* du NT. On retient ici la phrase de Suger, abbé de Saint-Denis : « Quod Moyses velat, Christi doctrina revelat – ce que Moïse voile, la doctrine du Christ le dévoile. » Les choses, présentées de manière obscures dans l'AT, sont mises en lumière dans le NT.

*Le sens moral (ou tropologique)* dit comment le croyant doit se comporter en fonction de sa foi. C'est la règle de vie de l'âme, l'attitude spirituelle.

*Le sens anagogique* oriente l'esprit vers la fin, l'au-delà de la vie, la contemplation. Le sens anagogique est, en même temps, le sens eschatologique.

L'époque de la Renaissance marque un tournant important avec *le courant humaniste*. Les chercheurs approfondissent la philologie, particulièrement grecque, et se centrent désormais sur le sens littéral. Désormais, la Bible est étudiée comme un autre ouvrage littéraire.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, dans un siècle marqué par la valorisation de la raison, la lecture de la Bible achoppe sur ses contrariétés et ses invraisemblances. Contrariété, par exemple, par le fait que Moïse, dont on dit qu'il est l'auteur des cinq premiers livres de la Bible, puisse raconter sa mort à la fin du Deutéronome. Invraisemblance par le fait, par exemple, que le serpent de la Genèse parle. Ces contradictions et invraisemblances doivent être surmontées par une démarche fondée sur la raison. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cela n'exclut pas l'ordre du divin, de la révélation, car la raison est comprise comme un don de Dieu à l'homme pour qu'il accède à la vérité et à la connaissance de Dieu.

À la fin du siècle, voir le jour *l'exégèse critique*, avec Spinoza et Richard Simon. Ce dernier pose quatre principes de lecture :

- Pour comprendre les livres bibliques, il faut connaître les différents états où le texte s'est trouvé selon les différentes époques et les lieux ;
- Il ne faut pas s'attacher à l'unicité d'auteur, ni à la désignation de l'auteur. L'inspiration divine recouvre tout ce qui a été écrit ;
- La Bible est un agrégat de morceaux, non une œuvre unique ;
- il faut prendre en compte la transmission du texte depuis que les originaux ont été perdus.

Du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, se développe la critique historique.

– L'ouvrage de Jean Astruc (1684-1766), *Conjectures sur la Genèse* (1753) pose les bases de *la théorie documentaire*, c'est-à-dire de l'idée que la Genèse compile plusieurs sources.

- Au XIX<sup>e</sup> siècle, Hermann Gunkel (1862-1932) cherche à définir la notion de *genre littéraire*. À cela, s'ajoute l'apport de Martin Dibelius (1883-1947) et de Rudolf Bultmann (1884-1976) sur la critique des formes (*Formgeschichte*). On décompose les écrits bibliques en unités textuelles.
- L'exégèse historico-critique se met en place avec la critique de la rédaction (*Redaktiongeschichte*). Pour ce qui relève des quatre évangiles, elle met en relief la contribution personnelle de chaque évangéliste.

### *Principes herméneutiques*

La Bible se présente comme *un récit à forme historique*, racontant une action continue de Dieu à travers l'histoire. Ainsi, la foi en Israël est fondée sur une théologie de l'histoire, basée sur des faits de l'histoire, sur des événements dans lesquels Israël déchiffre l'intervention de la main de Dieu. L'histoire telle qu'elle apparaît dans la Bible est donc, d'emblée, *une histoire interprétée*.

L'encyclique de Léon XIII *Providentissimus Deus* (1893) vise, d'une part, à combattre les campagnes de dénigrement contre l'autorité de l'Écriture Sainte, au nom de la science, et, d'autre part, à promouvoir l'étude de celle-ci, même par les laïcs catholiques. L'encyclique se fonde sur l'argument qu'aucun désaccord ne peut exister entre savants et théologiens si les uns et les autres se renferment dans les limites propres de leurs disciplines et s'ils n'avancent pas comme certains ce qui ne l'est pas. Le pape ajoute qu'en cas de conflit une sage interprétation des phénomènes naturels décrits dans la Bible d'une manière métaphorique suffit à justifier le texte sacré contre les attaques dont il est l'objet. « Mais il ne sera jamais permis de restreindre l'inspiration à certaines parties de la sainte Écriture ou d'accorder que l'écrivain sacré a pu se tromper. On ne peut pas davantage tolérer l'opinion de ceux qui se tirent de ces difficultés en n'hésitant pas à supposer que l'inspiration divine s'étend uniquement à ce qui touche à la foi et aux mœurs parce que, prétendent-ils faussement, la vérité du sens doit être cherchée bien moins dans ce que Dieu a dit que dans le motif pour lequel il l'a dit. »

Dans l'encyclique *Pascendi* (1907), le pape Pie X se livre à un exposé du modernisme considéré comme un système en soi, avant d'en évoquer les causes et d'en proposer des remèdes. Il pense que, pour le moderniste, la Bible contient non pas les vérités révélées mais seulement des expériences religieuses faites par le peuple juif puis par Jésus ; les formules dogmatiques de la tradition ecclésiale n'ont pas valeur d'une vérité immuable mais comme permettant la diffusion du sentiment religieux. Durant les décennies suivantes, l'exégèse catholique est mise sous surveillance.

Un tournant décisif s'opère dans l'exégèse catholique lors de la parution de l'encyclique *Divino afflante spiritu* du 30 septembre 1943, pour le cinquantenaire de l'encyclique *Providentissimus Deus* de Léon XIII. Sur plusieurs points, elle marque une ouverture. Elle invite les exégètes à travailler sur les manuscrits anciens, en ayant recours aux ressources de la philologie, nonobstant les prescriptions du concile de Trente imposant l'usage de la *Vulgate*, qui sont replacées dans leur contexte. L'encyclique approuve l'usage de « versions en langue vulgaire composées précisément d'après les textes originaux ». Un signe notable d'ouverture, c'est la large place faite par le texte à l'étude des formes littéraires. Le pape Pie XII redit à nouveaux frais les concepts d'inspiration et d'inerrance bibliques. L'encyclique repose sur deux principes : la reconnaissance d'un principe de *développement historique* dans l'intelligence des Écritures ; la conviction que l'acquisition de *méthodes nouvelles* de connaissance et d'investigation participe à cette intelligence des Écritures. Une certaine liberté de recherche est donc reconnue aux exégètes<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> « Qu'ils aient avant tout présent, que, dans les règles et les lois portées par l'Église, il s'agit de la foi et des mœurs, tandis que dans l'immense matière contenue dans les Livres Saints, livres de la Loi ou livres historiques, sapientiaux et prophétiques, il y a bien peu de textes dont le sens ait été défini par l'autorité de l'Église, et il n'y en a pas davantage sur lesquels règne le consentement unanime des Pères. Il reste donc beaucoup de points, et d'aucuns très importants, dans la discussion et l'explication desquels la pénétration et le talent des exégètes catholiques peuvent et doivent avoir libre cours, afin que chacun contribue pour sa part et d'après ses moyens à l'utilité commune, au progrès croissant de la doctrine sacrée, à la défense et à l'honneur de l'Église. Cette vraie liberté des enfants de Dieu, qui, gardant fidèlement la doctrine de l'Église, embrasse avec reconnaissance comme un don de Dieu et met à profit tout l'apport des sciences ; cette liberté, secondée et soutenue par la confiance de tous, est la condition et la source de tout réel succès et de tout solide progrès dans la science catholique. » (*Divino afflante Spiritu*, n°42)



La constitution dogmatique du concile Vatican II *Dei Verbum* est encore plus explicite sur beaucoup de points. Elle montre la révélation divine s'exprimant au long de l'histoire et se concrétisant dans une tradition de témoignages et d'écrits qui a permis la formation de l'Écriture. Elle redit que, par le moyen des écrivains sacrés, Dieu a parlé aux hommes à la manière des hommes, ce qui permet d'appliquer à la Bible les procédés d'analyse littéraire. Le texte peut être compris à la fois selon l'Esprit et selon l'intelligence humaine. À la valeur de l'AT comme d'une annonce cachée du Nouveau Testament, la constitution ajoute celle de la manifestation d'une pédagogie de Dieu s'exprimant dans l'histoire du peuple de l'Alliance. Elle souligne enfin l'importance de l'Écriture dans la vie même de l'Église, invitant notamment à ouvrir ses trésors à l'ensemble des chrétiens.

Le texte de la Commission biblique pontificale : *L'interprétation de la Bible dans l'Église* (15 avril 1993) fait l'inventaire des méthodes exégétiques existantes et donne des principes herméneutiques.

### ***Les différents types d'exégèse et leurs méthodes d'investigation***

Chaque lecture d'un texte correspond à un type précis d'analyse d'un texte biblique. Dans l'exégèse francophone, on peut distinguer *trois types d'analyse* majoritairement utilisés : l'analyse historico-critique, l'analyse structurale ou sémiotique, l'analyse narrative. Si l'on applique ces méthodes à un épisode pris pour exemple : la guérison de la belle-mère de Pierre (Mc 1, 29-31), cela donne les résultats suivants :

- *analyse historico-critique* : on s'intéressera à ce qui s'est passé réellement, comment cette tradition est parvenue jusqu'à l'évangéliste Marc, et ce que cet auteur avait l'intention de faire connaître à la communauté à laquelle il destine son évangile.
- *analyse structurale ou sémiotique* : dans cette ligne où l'on s'intéresse exclusivement au texte en lui-même, on s'intéressera à ce qui est dit de la gestion de l'espace, notamment, pour la femme, le passage du coucher au lever, l'opposition entre Jésus qui s'approche et la fièvre qui s'en va.
- *analyse narrative* : on se demande ici comment l'auteur communique son message à son lecteur, quelles sont ses stratégies littéraires. On s'intéressera donc ici prioritairement aux personnages de la scène : leur mode d'apparition (Jésus apparaît en dernier), le rôle des disciples (ils demandent à Jésus d'agir), l'effet du geste de Jésus sur la femme : sa guérison (le rétablissement de relations : elle les sert).

**Les méthodes diachroniques** sont mises en œuvre en plusieurs temps :

- la *critique textuelle* a pour objet d'établir le texte le plus proche du texte supposé "original" (sachant que le texte original n'existe plus). C'est ici qu'on s'intéresse aux différentes variantes d'un texte qui sont indiquées dans les éditions scientifiques des Bibles grecques et hébraïques.

Plusieurs principes sont mis en œuvre ici :

- la leçon difficile est préférable à la leçon facile, à partir du moment où il est probable qu'un copiste ait été enclin à simplifier un passage obscur, plutôt que le contraire.
- la leçon brève est préférable à la leçon longue, étant donné que les textes sacrés ont la tendance à s'amplifier, plutôt qu'à se réduire.
- la leçon divergente est préférable à la leçon conforme. La version qui n'est pas conforme au contexte et au style de l'auteur doit être préférée, en raison des risques d'harmonisation.
- la version qui explique les autres variantes du texte doit être préférée à une autre qui ne permet pas de le faire.
- La *critique des sources* part du postulat selon lequel les livres bibliques n'ont pas forcément été écrits par un seul et même auteur. Un livre peut présenter des différences littéraires (pluralité de styles littéraires, des contradictions, des répétitions...) qui peuvent s'expliquer en raison de la présence de plusieurs sources ou documents littéraires entrant dans la composition du livre. Cette approche critique entend reconstruire la genèse du texte, en tenant compte des sources probables, des additions, des changements...

Pour les évangiles de Matthieu et de Luc, s'est imposée *la théorie des deux sources* : une source marcienne, et une source non identifiée, appelée Q pour *Quelle* (= source en allemand) pour les éléments littéraires non attribuables à Marc. Admise encore par certains, cette théorie est fortement remise en question depuis une quarantaine d'années.

- La *critique des formes* cherche à étudier la forme littéraire des textes avant leur mise par écrit, lorsqu'ils en étaient au stade de la tradition orale.
- La *critique de la rédaction* vise à rendre compte de l'unité interne ou de la cohérence d'un livre, en montrant quel était le but de l'auteur, ses thèses principales et à qui il entendait s'adresser. Ainsi, pour les évangiles, elle insiste finalement pour passer du *Sitz im Leben* de la vie de Jésus pour aller jusqu'au *Sitz im Leben* de la vie de l'Église primitive.

**Les méthodes synchroniques** ne s'appliquent pas à tous les textes.

– *L'analyse narrative* propose une méthode de compréhension du message biblique qui porte sur les récits ou les témoignages. Elle étudie la manière dont l'histoire est racontée et comment le lecteur se trouve engagé dans le monde du récit.

– *L'analyse rhétorique* cherche à montrer comment un discours opère un effet persuasif sur le lecteur. Elle présente cependant des limites : celles de s'en tenir à une méthode indépendante qui se suffirait à elle-même, ou d'attribuer à certains textes bibliques une structure rhétorique trop élaborée.

– *L'analyse sémiotique* repose sur trois principes :

*Principe d'immanence* : tout texte forme un tout de signification (on considère le texte, tout le texte et seulement le texte).

*Principe de la structure de sens* : la signification provient de la relation, notamment de différence. On repère un réseau de relations entre les éléments du texte (le lever / le coucher ; la mer / le sec...).

*Principe de la grammaire du texte* : chaque texte respecte une grammaire (un certain nombre de règles ou de structures).

Cette lecture a le mérite de rendre attentif au texte, au mécanisme linguistique de la Parole de Dieu exprimée en langage humain. Mais le risque serait de s'en tenir à une étude formelle du texte et ne pas en dégager le message.

*L'approche canonique* s'attache à interpréter chaque livre biblique à la lumière de l'ensemble du canon des Écritures. Il s'agit donc une approche théologique de l'interprétation des Écritures : chaque texte biblique est situé à l'intérieur de l'unique dessein de Dieu, dans le but d'aboutir à une actualisation de l'Écriture pour notre temps. Cette approche ne prétend pas se substituer à la méthode historico-critique, mais souhaite la compléter.

D'autres approches ont recours aux différentes sciences humaines.

## Liste des livres bibliques par ordre alphabétique

Abdias	<b>Ab</b>	Épître aux Philippiens	<b>Ph</b>	Judith	<b>Jdt</b>
Actes des Apôtres	<b>Ac</b>	1 <sup>ère</sup> épître de Pierre	<b>1P</b>	Juges	<b>Jg</b>
Aggée	<b>Ag</b>	2 <sup>e</sup> épître de Pierre	<b>2P</b>	Lamentations	<b>Lm</b>
Amos	<b>Am</b>	Épître aux Romains	<b>Rm</b>	Lévitique	<b>Lv</b>
Apocalypse	<b>Ap</b>	1 <sup>ère</sup> épître aux Thessaloniens	<b>1Th</b>	Maccabées (1 <sup>er</sup> livre)	<b>1M</b>
Baruch	<b>Ba</b>	2 <sup>e</sup> épître aux Thessaloniens	<b>2Th</b>	Maccabées (2 <sup>e</sup> livre)	<b>2M</b>
Cantique des cantiques	<b>Ct</b>	1 <sup>ère</sup> épître à Timothée	<b>1Tm</b>	Malachie	<b>Ml</b>
Chroniques (1 <sup>er</sup> livre)	<b>1Ch</b>	2 <sup>e</sup> épître à Timothée	<b>2Tm</b>	Michée	<b>Mi</b>
Chroniques (2 <sup>e</sup> livre)	<b>2Ch</b>	Épître à Tite	<b>Tt</b>	Nahum	<b>Na</b>
Daniel	<b>Dn</b>	Esdras	<b>Esd</b>	Néhémie	<b>Ne</b>
Deutéronome	<b>Dt</b>	Esther	<b>Est</b>	Osée	<b>Os</b>
Écclésiaste ou Qohélet	<b>Qo</b>	Évangile de Jean	<b>Jn</b>	Proverbes	<b>Pr</b>
Écclésiastique ou Sirach	<b>Si</b>	Évangile de Luc	<b>Lc</b>	Psaumes	<b>Ps</b>
Épître aux Colossiens	<b>Col</b>	Évangile de Marc	<b>Mc</b>	Qohélet	<b>Qo</b>
1 <sup>ère</sup> épître aux Corinthiens	<b>1Co</b>	Évangile de Matthieu	<b>Mt</b>	Rois (1 <sup>er</sup> livre)	<b>1R</b>
2 <sup>e</sup> épître aux Corinthiens	<b>2Co</b>	Exode	<b>Ex</b>	Rois (2 <sup>e</sup> livre)	<b>2R</b>
Épître aux Ephésiens	<b>Ep</b>	Ezéchiel	<b>Ez</b>	Ruth	<b>Rt</b>
Épître aux Galates	<b>Ga</b>	Genèse	<b>Gn</b>	Sagesse de Salomon	<b>Sg</b>
Épître aux Hébreux	<b>He</b>	Habaquq	<b>Ha</b>	Samuel (1 <sup>er</sup> livre)	<b>1S</b>
Épître de Jacques	<b>Jc</b>	Isaïe	<b>Is</b>	Samuel (2 <sup>e</sup> livre)	<b>2S</b>
1 <sup>ère</sup> épître de Jean	<b>1Jn</b>	Jérémie	<b>Jr</b>	Sirac	<b>Si</b>
2 <sup>e</sup> épître de Jean	<b>2Jn</b>	Job	<b>Jb</b>	Sophonie	<b>So</b>
3 <sup>e</sup> épître de Jean	<b>3Jn</b>	Joël	<b>Jl</b>	Tobie	<b>Tb</b>
Épître de Jude	<b>Jude</b>	Jonas	<b>Jon</b>	Zacharie	<b>Za</b>
Épître à Philémon	<b>Phm</b>	Josué	<b>Jos</b>		

## Les Bibles en français

Bibles catholiques :

*Bible de Jérusalem* (Le Cerf) : 3 éditions : 1955, 1973, 1998, sous plusieurs formats et présentations

*Bible Osty* (Le Seuil), 1973

*La Bible de la liturgie*, 1993, 2 vol.

Bibles protestantes :

*Bible Segond* (Alliance biblique universelle), nouv. éd., 1978.

*Nouvelle Bible Segond* (Alliance biblique universelle), 2002.

Bible œcuménique :

*Traduction œcuménique de la Bible* (Le Cerf) : 2 éditions : 1975, 2010

*La Bible en français courant* (Alliance biblique universelle) : 2 éditions : 1982, 1997

Tradition juive :

*Bible du rabbinat* (éd. Colbo), 1966

*Bible de Chouraqui* (DDB), 1985<sup>19</sup>

Tradition laïque :

*La Bible. L'Ancien Testament* (Éd. Dhorme) (Gallimard – La Pléiade), 1956-1959

Traduction littéraire :

*La Bible Bayard*, 2001.

<sup>19</sup> On notera ici que, bien qu'il s'agisse d'une Bible dans la tradition juive, elle présente aussi les livres du Nouveau Testament.

## Constitution *Dei Verbum* du concile Vatican II

### Comment interpréter l'Écriture

**12** Cependant, puisque Dieu, dans la Sainte Écriture, a parlé par des hommes à la manière des hommes (6), il faut que l'interprète de la Sainte Écriture, pour voir clairement ce que Dieu lui-même a voulu nous communiquer, cherche avec attention ce que les hagiographes ont vraiment voulu dire et ce qu'il a plu à Dieu de faire passer par leurs paroles.

Pour découvrir l'intention des hagiographes, on doit, entre autres choses, considérer aussi les "genres littéraires". Car c'est de façon bien différente que la vérité se propose et s'exprime en des textes diversement historiques, en des textes, ou prophétiques, ou poétiques, ou même en d'autres genres d'expression. Il faut, en conséquence, que l'interprète cherche le sens que l'hagiographe, en des circonstances déterminées, dans les conditions de son temps et l'état de sa culture, employant les genres littéraires alors en usage, entendait exprimer et a, de fait, exprimé (7). En effet, pour vraiment découvrir ce que l'auteur sacré a voulu affirmer par écrit, on doit tenir un compte exact soit des manières natives de sentir, de parler ou de raconter courantes au temps de l'hagiographe, soit de celles qu'on utilisait à cette époque dans les rapports humains (8).

Cependant, puisque la Sainte Écriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger (9), il ne faut pas, pour découvrir exactement le sens des textes sacrés, porter une moindre attention au contenu et à l'unité de toute l'Écriture, eu égard à la Tradition vivante de toute l'Église et à l'analogie de la foi. Il appartient aux exégètes de s'efforcer, suivant ces règles, de pénétrer et d'exposer plus profondément le sens de la Sainte Écriture, afin que, par leurs études en quelque sorte préparatoires, mûrisse le jugement de l'Église. Car tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Écriture est finalement soumis au jugement de l'Église, qui exerce le ministère et le mandat divinement reçus de garder la parole de Dieu et de l'interpréter (10).

#### Notes:

(6) St Augustin, *De Civ. Dei*, XVII, 6,2: PL 41 537 ; CSEL XL, 2,228.

(7) " " ", *De Doctr. Christ.* III 18 26: PL 34 75-76.

(8) Pie XII, l.c. *DS 294* (3829-3830) ; EB 469.

(9) St Jérôme, in *Gal.* 5,19-21: PL 26, 417 A.

(10) cf. *Cc Vat. I*, Const. dogm. *De fide cathol.* cap.2 de revel. *DS 1788* (3307).

© Daniel Moulinet, septembre 2011